

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS  
Séance du 15 juillet 2009 – 19 h 30 à la Maison de la Drevenne**

Etaient absents et excusés : MORAND Pierre – MOURABY Claire

**URBANISME**

Une demande de permis de construire sur un 3<sup>ème</sup> lot du lotissement de la Révérence : avis favorable  
Une déclaration préalable pour pose de volets roulants au village, avis favorable de l'architecte conseil

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VINAY**

Le CM doit délibérer pour approuver le principe d'un fonds de concours aux communes membres pour les acquisitions foncières et les opérations de travaux menées par les communes

**AGENCE POSTALE**

Le remplacement de l'agent postal, pour congés annuels, est désormais confié à Mme MARTINEZ Isabelle qui assure le secrétariat du SSI

**PERSONNEL COMMUNAL**

Le nouvel agent technique prendra son service le 1<sup>er</sup> septembre 2009 à mi-temps.  
En accord avec la commune de La Rivière où il effectuera le second mi-temps, l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) lui sera attribuée et le versement cumulé se fera en fin d'année

**DIVERS**

Le projet d'installation d'un médecin à St Gervais est suspendu faute de disponibilité du local prévu à la Minoterie.  
Les élus s'interrogent sur le devenir de la cure et d'un projet d'ensemble d'aménagement du centre village.

La municipalité avait invité les jeunes de la commune (14-18 ans) à une rencontre prévue à 20 h 30, pour définir avec eux des actions à mener en leur faveur.

Aucun jeune ne s'étant présenté, la séance est levée.